

» PRESSE NATIONALE

Politique 



ASSEMBLÉE NATIONALE / OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE : PATRICK ACHI S'ENGAGE DEVANT L'HISTOIRE

Patrick Achi a prononcé, le 19 janvier, à l'hémicycle, son premier grand discours officiel en qualité de président de l'Assemblée nationale. Une adresse solennelle, deux jours après la séance inaugurale de la troisième législature qui l'a porté à la tête de l'institution, et qui a pris les allures d'une véritable profession de foi. D'emblée, le nouveau président de la Chambre basse du Parlement a situé l'enjeu de l'ouverture de la première session ordinaire 2026 qui n'est rien d'autre, selon lui, que « le véritable démarrage de nos travaux parlementaires » pour la législature 2026-2030. Patrick Achi a, à l'occasion, dessiné les contours de son engagement personnel qui est de bâtir un « Grand Parlement », fondé sur la rigueur législative, l'écoute des populations, l'évaluation exigeante de l'action publique et une culture assumée du résultat. « Une grande Assemblée nationale ne se proclame pas. Elle se construit », a-t-il affirmé.



PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : LES DÉPUTÉS INVITÉS À FAIRE PREUVE D'ASSIDUITÉ, DE RIGUEUR ET À AVOIR LE SENS ÉLEVÉ DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Rentrée des classes. Après la séance inaugurale, samedi dernier, qui a vu l'élection de Patrick Achi, comme nouveau président de l'Assemblée nationale, les députés ivoiriens se sont retrouvés, hier, lundi 19 janvier 2026, à l'hémicycle pour la cérémonie d'ouverture solennelle de la première session ordinaire de l'année 2026. Pour l'occasion, le Président de la République était représenté par Tiémoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République. Étaient également présents des présidents d'institution, des ambassadeurs... D'entrée, Patrick Achi a fixé le cap. Il a indiqué que la séance du jour constituait un moment majeur de la vie démocratique de la Côte d'Ivoire, en ce qu'elle consacre le véritable démarrage des travaux parlementaires pour la législature 2026-2030. Le nouveau président de l'Assemblée nationale a par ailleurs invité les députés à faire preuve d'assiduité, de rigueur et à avoir le sens élevé de l'intérêt général.



ASSEMBLÉE NATIONALE / OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE : 24 PROJETS DE LOI SUR LA TABLE DES DÉPUTÉS

Le président de l'Assemblée nationale a fait un largement écho de l'agenda de l'Assemblée nationale, à l'ouverture de la session, hier, lundi 19 janvier 2026. « Cette première session ordinaire de l'année s'ouvre avec vingt-quatre projets de loi inscrits à l'ordre du jour », a précisé Jérôme Patrick Achi. Il a fait savoir qu'il s'agit de « six projets de loi ordinaires, treize projets de loi de ratification d'ordonnances et cinq projets de loi d'autorisation de ratification de conventions internationales ». Il a, par ailleurs, relevé que ces projets portent sur plusieurs secteurs d'activité. Entre autres, l'exercice de la médecine, la fiscalité, la protection sociale, les droits humains et l'intégration économique régionale. Dans ce lot de projets, le nouveau chef de la Chambre basse du Parlement a insisté sur l'un d'entre eux : celui relatif à la biologie médicale. Il est « destiné à adapter l'exercice de cette profession aux exigences de la réforme hospitalière », a-t-il souligné.



ASSEMBLÉE NATIONALE : EUGÈNE AKA AOUÉLÉ SALUE L'ÉLECTION DE PATRICK ACHI

En marge de la cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2026, ce lundi 19 janvier, le président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), Eugène Aka Aouélé, a chaleureusement félicité Patrick Achi pour son accession à la tête de la Chambre basse du Parlement. Un message placé sous le signe de l'expérience au service de l'État. Adressant ses « chaleureuses félicitations » et ses « vœux de plein succès », Eugène Aka Aouélé a souligné que le nouveau Président de l'Assemblée nationale dispose de qualités indispensables pour la législature qui s'ouvre. « Son expérience et son sens de l'État sont des atouts majeurs pour conduire les travaux parlementaires au service de la Nation », a-t-il indiqué sur sa page Facebook.

Economie



ANNEXE FISCALE 2026 : L'ÉTAT PLACE LES ENTREPRISES PRIVÉES, LES HÔTELS ET RÉSIDENCES PRIVÉES SOUS UN NOUVEAU RÉGIME

L'Annexe fiscale 2026 et l'ensemble de ses principales dispositions ont été expliqués aux entreprises privées et acteurs du monde des affaires. C'est le Cabinet Hili Conseil, spécialisé en Conseil juridique, fiscal, comptable et financier, qui s'est prêté à cet exercice, le jeudi 15 janvier 2026, à Abidjan Riviera-Golf. Publié au Journal officiel le 31 décembre 2025 et entré en vigueur le 5 janvier 2026, ce nouveau cadre législatif s'inscrit dans un contexte économique international caractérisé par de fortes tensions et une pression accrue sur la mobilisation des ressources publiques. « Le texte institue une taxe communale de nuitée applicable aux établissements hôteliers et résidences meublées, visant à renforcer les ressources fiscales des collectivités locales », a expliqué Mme Soko Annick, Directrice du Département Fiscal chez Hili Conseil.



COMMERCIALISATION DU CACAO / CAMPAGNE 2026 / KONÉ BRAHIMA YVES : « NOUS AVONS FAIT ENTRER DANS LES PORTS PLUS DE CACAO QUE L'ANNÉE DERNIÈRE »

C'est sa deuxième sortie en une semaine. Après la presse, mercredi dernier, le directeur général du Conseil du Café-Cacao, Koné Brahima Yves, a eu une séance de travail, hier, lundi 19 janvier 2026, avec l'Organisation interprofessionnelle de la filière. La rencontre s'est tenue à la Caistab, à Abidjan-Plateau. A l'ordre du jour, la polémique sur la commercialisation du cacao, au titre de la grande campagne 2025-2026. Son objectif était de rassurer les acteurs du secteur, en particulier les producteurs. Selon lui, il n'y a pas péril en la demeure et la commercialisation se déroule très bien par rapport aux prévisions. « En ce moment, en comparaison avec l'année dernière, on a 180 000 tonnes qui sont entrées en plus », confie-t-il. Tout en promettant que toute la production en attente sera achetée par le Conseil.



ÉNERGIE : LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SON MIX ÉNERGÉTIQUE AVEC UNE CENTRALE SOLAIRE À BOUNDIALI

La Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape dans le renforcement de son mix énergétique avec la mise en service d'une centrale solaire photovoltaïque à Boundiali, dans la région de la Bagoué, dans le Nord-Ouest du pays. Implantée sur une superficie de 78 hectares, la centrale affiche une puissance installée de 83,5 mégawatts-crête (MWc), soit l'équivalent de la consommation de 430 000 ménages ivoiriens. Elle est équipée de 147 504 panneaux photovoltaïques et a été réalisée pour contribuer à la diversification des sources de production d'électricité du pays. Première centrale solaire de cette envergure installée en Côte d'Ivoire, l'ouvrage est connecté au réseau électrique national. Il participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et permet de produire de l'électricité sans polluer l'environnement. (Source : CICG)

LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL : 17 DRAGUES ARTISANALES DÉTRUITES SUR LE FLEUVE BANDAMA À BOUAFLÉ

La Gendarmerie nationale a mené, le mardi 13 janvier 2026, une opération ciblée contre l'orpaillage illégal sur le fleuve Bandama, à hauteur de Bénou, localité située dans le Département de Bouaflé. Cette intervention s'inscrit dans la dynamique nationale de protection de l'environnement et de renforcement de la sécurité publique face aux activités minières clandestines. Conduite par l'équipe nautique de l'escadron de gendarmerie de Zuénoula, en collaboration avec la brigade territoriale de Bouaflé, l'opération a permis de neutraliser d'importants moyens logistiques utilisés dans l'exploitation illégale de l'or. Au total, 17 dragues artisanales ont été détruites, ainsi que 69 tapis de rétention d'or, 134 fûts servant de flotteurs et une cinquantaine de bassines.



RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE DES INVESTISSEURS SUR LE MARCHÉ RÉGIONAL : L'ÉTAT MOBILISE 200 MILLIARDS DE FCFA

Le Trésor public procède, ce mardi 20 janvier 2026, à une importante opération de levée de fonds sur le marché financier régional de l'UEMOA, pour un montant global de 200 milliards de FCFA, à travers une adjudication combinant bons et obligations du Trésor. Cette opération traduit la stratégie de gestion active de la dette publique fondée sur la diversification des maturités et la recherche de financements stables à moyen et long termes. L'émission comprend d'abord des Bons du Trésor (BAT) d'une maturité de 12 mois, pour une échéance fixée au 5 janvier 2027. Ces titres, d'une valeur nominale unitaire d'un million de FCFA, seront remboursés à l'échéance, avec des intérêts payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale. Ils s'adressent principalement aux investisseurs recherchant des placements de court terme, liquides et peu risqués.

Société

AMAPO-KOUASSIKRO : DOMINIQUE OUATTARA DOTE LE CENTRE DE SANTÉ D'EQUIPEMENTS MÉDICAUX D'UNE VALEUR DE PLUS DE 13 MILLIONS DE FCFA

Un aspirateur électrique, un aspirateur de mucosité pour nourrissons, deux aspirateurs manuels de mucosité, une armoire de rangement, deux bancs, un bureau et un fauteuil d'infirmier, une boîte à pansement, ainsi que divers matériels médicaux indispensables au bon fonctionnement de la structure sanitaire. C'est le lot d'équipements médicaux réceptionnés, le samedi 17 janvier 2026, par le centre de santé intégré Ama Dobia d'Amapo-Kouassikro, localité située dans la sous-préfecture de Kouassi-Datekro, département de Koun-Fao. Don de la Première Dame, Dominique Ouattara, la remise à la structure ainsi qu'aux populations bénéficiaires a été faite par Dr Son Jérôme, responsable de la santé à la Fondation Children Of Africa. L'émissaire de la présidente de la Fondation Children of Africa, a en outre remis une enveloppe de 500 000 F CFA aux populations présentes.



ÉVALUATION DE L'IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES : 31 FONCTIONNAIRES ET AGENTS DE L'ÉTAT REÇOIVENT LEURS PARCHEMINS

Ils sont 31 auditeurs de la 4e promotion en évaluation de l'impact des politiques publiques à avoir reçu, le 16 janvier 2026, leurs certificats au terme d'une formation débutée le 13 mai 2025 à l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA). Une formation qui vise à doter les fonctionnaires et agents de l'État des compétences nécessaires en matière d'évaluation d'impact rigoureuse, tout en instaurant une culture de la preuve dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement. Cette cérémonie de certification a vu également le lancement de la 5e promotion de ce certificat et du Master en évaluation des politiques publiques qui démarra effectivement à partir de la rentrée académique prochaine. « Au nombre de 33 au début de la formation, ce sont 31 auditeurs qui recevront leurs certificats. Les 2 autres ont abandonné le programme en cours de chemin », a expliqué Hugues Kouadio, directeur général de l'ENSEA.



MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SOCIAL DU GOUVERNEMENT : DES RÉALISATIONS CONCRÈTES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS

La deuxième phase du Programme social du gouvernement (PS Gouv) qui s'étendait sur la période 2022-2024, s'est achevée. Elle a permis l'accès des populations aux services sociaux de base et l'amélioration de leurs conditions de vie partout sur l'ensemble du territoire. Le bilan à fin décembre 2024 confirme sa pertinence et son impact dans le quotidien des bénéficiaires. Le Président de la République l'a affirmé dans son message à la nation du 31 décembre 2025 : les efforts en matière d'investissements sociaux vont se poursuivre. « Dans cette dynamique, le Programme Social du Gouvernement et le Programme Jeunesse du Gouvernement continueront d'être des instruments majeurs de notre action. Ils seront renforcés et mieux ciblés afin de répondre plus efficacement aux besoins des populations, notamment en matière de santé, d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi et de protection sociale » a-t-il indiqué. (Source : CICG)



FIN DE SERVICE ACTIF : LES ARMÉES SALUENT SEPT GÉNÉRAUX ADMIS À LA RETRAITE

Les Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI) ont rendu, le mercredi dernier, un hommage solennel à 07 officiers généraux admis à faire valoir leurs droits à la retraite. La cérémonie d'adieu aux armes s'est tenue sur la place d'armes Général de Corps d'Armée Ouattara Paul Thomas d'Aquin, à l'État-Major Général des Armées, en présence de la haute hiérarchie militaire, des Forces de défense et de sécurité, ainsi que des familles et proches des officiers honorés. Présidée par le Général d'Armée Lassina Doumbia, Chef d'État-Major Général des Armées, cette cérémonie empreinte de solennité et d'émotion marque la reconnaissance officielle de la Nation à l'endroit de chefs militaires ayant consacré, pour la plupart, près de quarante années de leur vie au service de la Côte d'Ivoire.



DALOA / KOUAMÉ ÉRIC (DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT) SOUTIENT : « LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DOIT ÊTRE L'AFFAIRE DE TOUS »

À l'initiative de l'ONG La Matrice, 14 clubs Environnement ont vu le jour dans les Écoles primaires publiques (EPP) du canton Gbalouan Sud, de Daloa. Le lancement a eu lieu, le samedi 17 janvier 2026, à l'EPP Gbétitapéa, en présence des autorités coutumières. Dans son adresse, le Directeur régional de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Kouamé Éric, après avoir rappelé les actions néfastes de l'homme sur son environnement au quotidien, a invité la population à la préserver. « Les citoyens ont contribué à la destruction de notre couvert forestier par leurs mauvais comportements... Alors si nous voulons changer les choses, la protection de l'environnement doit être l'affaire du tous. Chacun à son niveau doit adopter un comportement écocitoyen », a-t-il sensibilisé.



CHAMBRE NATIONALE DE MÉTIERS : L'EXAMEN DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION OUVERT

Le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage a ouvert, au titre de la première session 2026, l'examen du Certificat de Qualification aux Métiers (CQM). Cette information émane d'un communiqué datant du 16 janvier 2026. Aussi, le document stipule que conformément au règlement d'exécution N°04/2018/COM/Uemoa du 11 avril 2018 fixant la nomenclature des activités de l'artisanat au sein de l'UEMOA, les métiers concernés par la présente session sont listés, avec la durée minimale requise de formation par apprentissage. Ainsi, peuvent faire acte de candidature, les apprentis en fin d'apprentissage remplissant les conditions ci-après : être âgé(e) d'au moins 17 ans au 31 décembre 2025 ; avoir suivi une formation par apprentissage d'une durée conforme au nombre d'années d'apprentissage requis tel que défini dans la liste de références des métiers du tableau ci-joint ; être présent(e) par son maître d'apprentissage (patron ou patronne) ou tout autre personne qualifiée, attestée par la Chambre Nationale de Métiers.

PROCESSUS DE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DIRIGEANTES DE LA MUGEFCI : LE MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE PREND UN ARRÊTÉ ET REPROGRAMME LES ÉLECTIONS EN JUIN 2026

La mandature à la Mutuelle Générale des Fonctionnaires et Agents de l'État de Côte d'Ivoire (MUGEFCI) est de 4 ans. Ce qui signifie que le renouvellement des instances dirigeantes de cet outil de solidarité devait logiquement s'opérer en décembre 2025, après les élections qui ont porté Gnogbo Paul à la tête du Conseil d'administration de la MUGEFCI en 2021. Un processus qui n'a pas pu se tenir dans le temps, à cause de certains contraintes et paramètres. Conscient de cette situation, le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, s'appuyant sur les différents lois et textes régissant cette institution, a décidé de prendre le taureau par les cornes. Et ce, afin d'éviter le bicéphalisme et la cacophonie qui se profilaient à l'horizon, au niveau des organisations syndicales et autres entités membres statutaires de cette Mutuelle. Les élections ont donc été reprogrammées pour juin 2026 par le ministère en charge de la Protection sociale.

POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS SANITAIRES MAJEURS : L'IPCI MET EN PLACE UN RÉSEAU DE RECHERCHE POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME SANITAIRE IVOIRIEN

L'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) a organisé un atelier de réflexion sur le lien entre le changement climatique et la santé, dans le cadre du projet international Chinnova, les jeudi 15 et vendredi 16 février 2026, à Abidjan-Cocody. Les travaux ont abouti à la création d'un réseau national de recherche, avec un rapport d'analyse des besoins, ainsi qu'à un plan d'action pour renforcer la résilience du système de santé ivoirien face aux défis du changement climatique. L'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire un pays mieux préparé à faire face à ces enjeux sanitaires majeurs. Ouvrant les travaux, le directeur général de l'IPCI, Pr. Méité Syndou, a souligné la gravité du phénomène climatique et ses répercussions directes sur la santé des populations ivoiriennes. Pr. Bamba Aboudramane, qui représentait le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a salué le rôle stratégique de la recherche dans la lutte contre ces défis.

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ET SERVICES EN SANTÉ MENTALE : UNE MISSION FRANÇAISE SÉJOURNE À ABIDJAN

Le Programme national de santé mentale accueille, depuis le lundi 19 janvier 2026, à Abidjan, et ce, jusqu'au vendredi 23 janvier prochain, une mission française du Centre collaborateur OMS (CCOMS) de Lille. Ce séjour sur les bords de la lagune Ébrié s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération en matière de développement de projets et services en santé mentale adaptés aux besoins des Enfants, adolescents et jeunes (EAJ) en Côte d'Ivoire. Selon une publication sur la page Facebook du Programme national de Santé mentale, il est prévu au programme de cette mission, des rencontres stratégiques avec des acteurs intervenant dans le domaine (PTF, services étatiques, structures sanitaires, etc) ; des visites de terrain dans le district autonome d'Abidjan au sein des structures de santé mentale EAJ ; des activités de sensibilisation et d'orientation au bénéfice des acteurs multisectoriels ; l'élaboration d'un draft de la feuille de route de coopération alignée sur les priorités stratégiques et opérationnelles en santé mentale EAJ.

ÉDUCATION NATIONALE/ A L'APPROCHE DE LA TITULARISATION DES ÉLÈVES-MAÎTRES : UNE NOTE SUR « LE MOUTON PÉDAGOGIQUE » REFAIT SURFACE

La titularisation des élèves-maîtres est pour bientôt. Ceux qui se dressent, parmi ces élèves-maîtres, contre « Le mouton pédagogique », pratique consistant à « encourager » l'Inspecteur dans sa prise de décision à travers un don d'argent, la dénoncent. C'est dans ce cadre qu'ils font remonter à la surface, une lettre-circulaire de la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, en date du 20 février 2023, adressée aux Directeurs de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation et aux Inspecteurs de l'enseignement préscolaires et primaires. Bien que comptant sur le « sens de responsabilité et de probité », des inspecteurs, la ministre a été sans ambages : « Il me revient de façon

récurrente, que certains parmi vous continuent de rançonner les élèves-maîtres en instance d'évaluation, en vue de leur titularisation les semaines à venir. En conséquence, toute suspicion portée à la connaissance du cabinet entraînera la suspension, à titre conservatoire, du concerné et l'ouverture d'une mission d'inspection ».



INSERTION PROFESSIONNELLE / MÉTIERS DU DIGITAL ET RELATION CLIENT : LE MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE ET UNE STRUCTURE RECHERCHENT 100 JEUNES

Afrique Femme, en collaboration avec le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique et l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), lance la 5e édition du Forum de l'Insertion professionnelle. Il s'agit à travers ce programme, de faciliter l'insertion professionnelle de 100 jeunes. Pour faire acte de candidature, il faut être âgé de 18 à 35 ans, résider dans la région d'Abidjan et être intéressé par la relation client et le digital. Il faudra également être disponible entre le 2 et le 13 février 2026. Les inscriptions qui ont débuté depuis le 12 janvier 2026 et prennent fin le 23 janvier courant. La liste des dossiers à fournir est la suivante : un Curriculum vitae (CV), une copie de la pièce d'identité, une copie des diplômes obtenus, une copie des certificats de travail (stage ou premier emploi). Ces dossiers doivent être envoyés à l'adresse mail : forumcandidature@gmail.com.

Sport



LA CÔTE D'IVOIRE GAGNE CINQ PLACES AU CLASSEMENT FIFA

Au lendemain de la finale de la CAN 2025, la FIFA a publié son classement des meilleures nations de football. Comme le Maroc (8e mondial) et le Sénégal (12e mondial), la Côte d'Ivoire réalise une excellente opération. Éliminés en quart de finale, les Éléphants grattent cinq places. Les hommes d'Emerse Faé sont logés désormais aux 6e place africaine et 37e place à l'échelle mondiale.



VU SUR LE NET

Economie



ABOISSO : LA BANQUE MONDIALE SALUE L'IMPACT DU PDC2V SUR L'EMPLOI DES JEUNES ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Dans le cadre de sa mission de suivi et d'évaluation des projets financés en Côte d'Ivoire, une délégation de la Banque mondiale, conduite par Lisandro Martin, Directeur du Outcome Department, accompagnée du Coordonnateur du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Vivrières (PDC2V), Comoé Bernard, a effectué, vendredi 16 janvier 2026, une visite de terrain à la ferme Poly-Élevages Millan, située dans le quartier Sokoura à Aboisso. Bénéficiaire d'un fonds à coûts partagés d'un montant global de 263 920 000 FCFA, cette entreprise piscicole figure parmi les projets emblématiques soutenus par le PDC2V, un programme stratégique mis en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale pour renforcer l'emploi des jeunes et la souveraineté alimentaire en Côte d'Ivoire. À l'issue de la visite, le chef de la délégation de la Banque mondiale s'est déclaré pleinement satisfait des résultats observés, notamment en matière d'employabilité des jeunes, de professionnalisation de la filière aquacole et de création de valeur ajoutée locale.

Société

SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE : LA CÔTE D'IVOIRE AJUSTE SES PRATIQUES AUX STANDARDS INTERNATIONAUX

Un atelier consacré aux droits en santé sexuelle et reproductive a permis à la Côte d'Ivoire, du 13 au 15 janvier 2026, à Yamoussoukro, d'ajuster ses pratiques en santé sexuelle et reproductive, aux standards internationaux. Organisée par le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, à travers le Programme national de santé de la mère et de l'enfant (PNSME), la rencontre a bénéficié de l'appui technique de l'ONG IPAS. Réunissant des acteurs du système de santé, cette session avait pour objectif de renforcer les capacités des professionnels et d'harmoniser les pratiques en matière de santé reproductive, conformément aux normes internationales en vigueur. À l'ouverture des travaux, le Dr Koné Seidou, directeur coordonnateur adjoint du PNSME, représentant la directrice coordonnatrice, a rappelé les principes qui encadrent les interventions dans ce domaine sensible.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement

en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvciofficial



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci 

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable



CICG